

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Dollard-des-Ormeaux | 66142 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Roman Beschieru, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Dollard-des-Ormeaux pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature

Date 23 mai 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	43
Analyse des charges	55

RAPPORT

Aux membres du conseil de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Dollard-des-Ormeaux** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 23 mai 2025

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Revenus			
Taxes	1	101 784 000	102 342 273
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 102 370	1 198 980
Quotes-parts	3		
Transferts	4	5 676 930	4 777 296
Services rendus	5	1 104 200	1 571 902
Imposition de droits	6	5 100 700	8 211 949
Amendes et pénalités	7	800 000	669 792
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	1 765 761
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	948 096
Autres revenus	10	21 500	3 344 710
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	116 499 700	124 830 759
			119 552 505
Charges			
Administration générale	14	20 800 095	20 248 888
Sécurité publique	15	23 717 524	23 418 156
Transport	16	30 172 664	29 387 647
Hygiène du milieu	17	18 034 240	18 222 241
Santé et bien-être	18	1 299 331	1 258 950
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 239 923	2 659 773
Loisirs et culture	20	24 838 701	26 349 037
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	2 498 155	1 635 019
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	123 600 633	123 179 711
			117 606 598
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(7 100 933)	1 651 048
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26		134 217 175
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		132 271 268
Solde redressé	28		134 217 175
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		134 217 175
			135 868 223

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 548 368
Débiteurs (note 5)	2	30 652 590
Prêts (note 6)	3	
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 507 962
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	951 000
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8	52 659 920
		55 280 543
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	17 119 955
Revenus reportés (note 11)	12	785 147
Dette à long terme (note 12)	13	56 047 505
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	
Autres passifs (note 14)	15	698 744
	16	74 651 351
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(21 991 431)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	18	156 794 617
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	135 586
Stocks de fournitures	20	633 884
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	295 567
	23	157 859 654
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	135 868 223
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	135 868 223
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	
	27	135 868 223
Obligations contractuelles (note 19)		
Droits contractuels (note 20)		
Passifs éventuels (note 21)		
Actifs éventuels (note 22)		

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(7 100 933)	1 651 048
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	² (11 595 000)(17 658 732)(
Produit de cession	³	136 553	11 055
Amortissement	⁴	13 727 778	13 744 342
(Gain) perte sur cession	⁵	(116 018)	6 405
Réduction de valeur / Reclassement	⁶		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	⁷		
	⁸	2 132 778	(3 893 855)
Variation des propriétés destinées à la revente	⁹		1 610
Variation des stocks de fournitures	¹⁰		42 391
Variation des actifs incorporels achetés	¹¹		(112 482)
Variation des autres actifs non financiers	¹²		(40 794)
	¹³		3 207
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	¹⁴		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	¹⁵		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(4 968 155)	(2 239 600)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	¹⁷		(19 751 831)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	¹⁸		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	¹⁹		
Solde redressé	²⁰		(19 751 831)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(19 751 831)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 651 048	1 945 907
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	13 744 342	12 891 067
Autres			
▪ Perte (gain) cession d'actifs	3.1	(116 018)	6 405
▪ Réduction valeur Placement UMQ	3.2	103 695	33 631
	4	15 383 067	14 877 010
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(551 197)	3 731 859
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(2 789 547)	3 070 463
Revenus reportés	8	(950 204)	1 691 532
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	173 000	65 000
Propriétés destinées à la revente	10	1 610	
Stocks de fournitures	11	42 391	(112 482)
Autres actifs non financiers	12	(40 794)	(22 558)
	13	11 268 326	23 300 824
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(17 658 732)	16 609 344
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	136 553	11 055
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	(17 522 179)	(16 598 289)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(127 057)	127 057
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(259 626)	168 381
Cession	22		
	23	(386 683)	(295 438)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	14 979 000	7 827 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(11 587 000)	6 630 000
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(33 272)	8 471
Autres			
▪	28.1		
	29	3 358 728	1 205 471
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(3 281 808)	7 612 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	19 830 176	12 217 608
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	19 830 176	12 217 608
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	16 548 368	19 830 176

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Dollard-des-Ormeaux (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003 chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret n° 1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations de la Ville se situent au niveau de la durée estimative des immobilisations, des hypothèses actuarielles reliées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale.

L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Équipement informatique, Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert

Les revenus, autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert, sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.

- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par l'organisme municipal est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2014 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créateurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation), les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Revenus (chapitres SP 3400)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du chapitre SP 3400, Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public, notamment par une distinction entre les opérations comportant des obligations de prestations de celles qui n'en comportent aucune. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur la présentation des sources et des types de revenus importants ainsi qu'une description de la façon dont chacun des types de revenus est comptabilisé.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur les revenus d'imposition de droits autres que les droits de mutation immobilière, sur les services rendus, sur les amendes et pénalités ainsi que sur les autres revenus.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	16 548 368
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	19 830 176
Autres éléments		
▪	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	16 548 368
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	() ()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	16 548 368
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	16 548 368
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	18 846 561
		7 069 000
		2 540 049

Note

5. Débiteurs

	2024	2023
Taxes municipales	9	4 550 190
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	3 154 918
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	16 184 402
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 899 192
Organismes municipaux	13	1 120 737
Autres		
▪ Droits de mutation	14.1	869 024
▪ Divers	14.2	223 005
	15	30 652 590
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	9 273 600
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20	10 991 400
		9 273 600
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	773 219
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	14 049 845
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	
Ministère de la Culture et des Communications	25	579 593
Autres ministères/organismes	26	2 822 025
	27	16 184 402
		16 804 574

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	456 439
Autres placements	34	4 051 523
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	4 507 962
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note

Les placements à titre d'investissement représentent la participation de l'organisme municipal au Programme d'assurance de dommages UMQ. Les autres placements représentent des titres à revenus fixes et des liquidités conservés chez un courtier. La valeur marchande est de 4 051 523 \$.

8. Autres actifs financiers

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires****10. Créditeurs et charges à payer**

	2024	2023
Fournisseurs	43	5 392 622
Salaires et avantages sociaux	44	5 171 828
Dépôts et retenues de garantie	45	5 429 971
Provision pour contestations d'évaluation	46	255 010
Autres		
▪ Intérêts courus	47.1	463 644
▪ Contingences légales	47.2	267 500
▪ Divers	47.3	139 380
	48	17 119 955
		20 608 246

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**11. Revenus reportés**

	2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	
Transferts		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50	
Soutien à la compétence de développement local et régional		
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	
Accès entreprise Québec	52	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53	
Autres		
▪	54.1	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	405 565
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57	1 735 351
Société québécoise d'assainissement des eaux	58	
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	
Autres contributions des promoteurs	60	
Fonds de redevances réglementaires	61	
Autres		
▪ Programme SAAQ (signalisation)	62.1	8 710
▪ Revenus perçus d'avance (licences, permis, location de salle)	62.2	370 872
	63	785 147
		1 735 351

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance		2024	2023
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,50	2025	2044	64	56 167 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	
Organismes municipaux					67	2 604
Obligations découlant de contrats de						
location-acquisition					68	
Autres					69	
					70	56 169 604
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (122 099)(
					72	56 047 505
						52 688 777

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		3 930 700			3 930 700
2026	74		3 996 100			3 996 100
2027	75		3 751 600			3 751 600
2028	76		3 693 900			3 693 900
2029	77		3 805 600			3 805 600
2030 et plus	78		36 989 100		2 604	36 991 704
	79		56 167 000		2 604	56 169 604
Intérêts et frais accessoires	80		()			()
	81		56 167 000		2 604	56 169 604

Note

Lors du refinancement, l'organisme rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées		82	951 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées		83	951 000
		84	1 124 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées		85	2 538 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées		86	2 376 000
Régimes à cotisations déterminées		87	
Autres régimes (REER et autres)		88	
Régimes de retraite des élus municipaux		89	68 511
		90	2 606 511
			69 045
			2 445 045

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	698 744
Autres		
▪	93.1	
	94	698 744
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	646 028
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	52 716
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	698 744

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement certains terrains et plusieurs bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent principalement les produits contaminants (hydrocarbures & autres) identifiés sur certains terrains.

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente moins de 10% du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4 %
Période d'actualisation*	77 ans
Taux d'inflation	3%

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 1 400 197 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
Infrastructures				
Eau potable	101	37 649 718	456 441	2 439 052
Eaux usées	102	47 685 828	602 721	2 473 620
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	54 237 489	5 556 803	1 335 089
Autres				
▪ Parcs	104.1	15 726 079	2 664 773	3 070 538
▪ Autres	104.2	6 671 300	519 414	163 810
Réseau d'électricité	105			
Bâtiments	106	98 266 537	5 968 140	34 760
Améliorations locatives	107			
Véhicules	108	1 024 216	412 961	1 437 177
Ameublement et équipement de bureau	109	2 170 959	328 916	2 249 767
Machinerie, outillage et équipement divers	110	10 995 671	647 347	375 476
Terrains	111	9 061 710	501 216	4 300
Autres	112			
	113	283 489 507	17 658 732	10 146 753
Immobilisations en cours	114			
	115	283 489 507	17 658 732	10 146 753
				291 001 486
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures				
Eau potable	116	21 395 471	1 909 941	2 439 052
Eaux usées	117	28 912 286	2 238 933	2 473 619
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	22 548 800	3 113 296	1 335 089
Autres				
▪ Parcs	119.1	8 262 937	839 206	3 070 538
▪ Autres	119.2	2 569 590	451 577	163 810
Réseau d'électricité	120			
Bâtiments	121	40 606 023	3 469 899	18 526
Améliorations locatives	122			
Véhicules	123	547 869	204 843	752 712
Ameublement et équipement de bureau	124	1 001 732	384 170	250 108
Machinerie, outillage et équipement divers	125	4 744 037	1 119 625	375 476
Autres	126		12 852	12 852
	127	130 588 745	13 744 342	10 126 218
				134 206 869
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	152 900 762		156 794 617
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles				
Coût	129			
Amortissement cumulé	130	()	()	()
Valeur comptable nette	131			

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	135 586
	135	137 196
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste		
« Propriétés destinées à la revente »	137	135 586
		137 196

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪	143.1	295 567
Autres		
▪	144.1	295 567
	145	254 773

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement la collecte des déchets, matières organiques et matière recyclables, et le déneigement, la ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 8 867 783 \$, incluant les taxes. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2025 3 858 951 \$
 2026 3 603 916 \$
 2027 1 363 008 \$
 2028 41 908 \$

20. Droits contractuels**Baux de location**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'organisme municipal a octroyé des baux de location de bâtiments, échéant jusqu'en 2037 pour un montant total de 404 984 \$. Les revenus de location recevables au cours des prochains exercices s'élèvent à 72 885 \$ en 2025, 73 103 \$ en 2026, 71 101 \$ en 2027, 63 285 \$ en 2028, 62 005 \$ en 2029 et 62 605 \$ entre 2030 et 2037.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
-	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
-	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2024, les réclamations pendantes contre la Ville s'élèvent à 26 932 400 \$. La Ville a comptabilisé une provision qu'elle a jugé adéquate.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit: la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel d'opérations, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

Provision pour contestations d'évaluation

Certains contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites aux rôles pour les exercices 2007 à 2010, 2011 à 2013, 2014 à 2016, 2017 à 2019, 2020 à 2022 et 2023 à 2025. Actuellement il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 255 010 \$ a été inscrite au bilan pour pourvoir aux pertes possibles. Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers et, par conséquent, les conclusions du jugement de première instance sont maintenues. Les parties ont déposé des demandes d'autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes des parties mettant un terme aux contestations de la loi.

Dans un jugement rendu le 28 mars 2025, la Cour supérieure du Québec a déclaré que les retraités visés pour la suspension de l'indexation des rentes ont droit de recevoir l'intérêt légal et l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du Code civil du Québec sur la valeur de l'indexation prévue à leur régime de retraite qui aurait dû être ajoutée à chaque versement de rente effectué depuis le 1er janvier 2017, et ce à compter de la date de chacun de ces versements.

À la date de mise au point définitive des états financiers, la Cour supérieure n'a pas encore statué sur le financement de ce qui revient aux retraités à la suite de la déclaration d'inconstitutionnalité des mesures les affectant. Les modalités qui en découlent, voire les modifications législatives qui pourraient être requises pour y donner suite, sont inconnues et difficilement estimables.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par le conseil municipal.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaillent comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	22 120 735	23 115 502
En souffrance :		
moins de 30 jours	14 572	893 607
de 30 à 60 jours	23 953	30 720
plus de 60 jours	7 071	1 896
	22 166 331	24 041 725
Moins la provision pour créances douteuses	0	(236 258)
	22 166 331	23 805 468

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	236 258
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	236 258
Montants radiés	0
Montants recouvrés	0
Solde à la fin	0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'*organisme municipal* est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

L'*organisme municipal* atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'*organisme municipal* éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'*organisme municipal* gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'*organisme municipal* établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	15 177 655	-	-	-	15 177 655
Intérêts courus à payer	463 644	-	-	-	463 644
Dettes	3 930 700	11 441 600	7 561 300	33 236 004	56 169 604
Solde 2024	19 571 999	11 441 600	7 561 300	36 992 004	71 810 903

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	18 833 384	-	-	-	18 833 384
Intérêts courus à payer	404 561	-	-	-	404 561
Dettes	4 325 000	12 645 000	7 039 000	28 768 604	52 777 604
Solde 2023	23 562 945	12 645 000	7 039 000	28 768 604	72 015 549

Risque de marché

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt sa trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Débiteurs	14 600 349		14 600 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie		16 542 219	16 542 219
Prêts	-		-
Placements de portefeuille	4 051 523		4 051 523
Passifs financiers			
Emprunts	-		-
Dettes	56 169 604		56 169 604

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Débiteurs	13 961 808		13 961 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 814 552	19 814 552
Prêts	-		-
Placements de portefeuille	3 791 897		3 791 897
Passifs financiers			
Emprunts	-		-
Dettes	52 777 604		52 777 604

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 209 755 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (152 093 \$ en 2023).

24. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	101 784 000	102 342 273		102 342 273
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 102 370	1 198 980		1 198 980
Quotes-parts	3				
Transferts	4	4 051 930	4 461 092		4 461 092
Services rendus	5	1 104 200	1 571 902		1 571 902
Imposition de droits	6	5 100 700	8 211 949		8 211 949
Amendes et pénalités	7	800 000	669 792		669 792
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	1 765 761		1 765 761
Autres revenus d'intérêts	9	510 000	948 096		948 096
Autres revenus	10	21 500	1 802 831		1 802 831
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	114 874 700	122 972 676		122 972 676
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 625 000	316 204		316 204
Imposition de droits	16				
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17				
Autres	18		1 541 879		1 541 879
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21	1 625 000	1 858 083		1 858 083
	22	116 499 700	124 830 759		124 830 759
Charges					
Administration générale	23	20 038 713	19 487 531	761 357	20 248 888
Sécurité publique	24	22 905 204	22 605 536	812 620	23 418 156
Transport	25	25 445 740	24 644 825	4 742 822	29 387 647
Hygiène du milieu	26	13 879 102	14 067 131	4 155 110	18 222 241
Santé et bien-être	27	1 299 331	1 258 950		1 258 950
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 223 166	2 643 009	16 764	2 659 773
Loisirs et culture	29	21 583 444	23 093 368	3 255 669	26 349 037
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31	2 498 155	1 635 019		1 635 019
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	13 727 778	13 744 342	(13 744 342)	
	34	123 600 633	123 179 711		123 179 711
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(7 100 933)	1 651 048		1 651 048
					1 945 907

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024		2023
	Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(7 100 933)	1 651 048
Moins : revenus d'investissement	2	(1 625 000)(1 858 083)(
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(8 725 933)	(207 035)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (dédire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Amortissement	4	13 727 778	13 744 342
Produit de cession	5	136 553	11 055
(Gain) perte sur cession	6	(116 018)	6 405
Réduction de valeur / Reclassement	7		
	8	13 727 778	13 764 877
Propriétés destinées à la revente			
Coût des propriétés vendues	9	1 610	
Réduction de valeur / Reclassement	10		
	11	1 610	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Remboursement ou produit de cession	12		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	103 695	33 631
	15	103 695	33 631
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		
Remboursement de la dette à long terme	17	(3 735 300)(3 928 300)(
	18	(3 735 300)	(3 928 300)
Affectations			
Activités d'investissement	19	()()	1 592 085)(
Excédent (déficit) accumulé			843 268)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		806 362
Excédent de fonctionnement affecté	21		587 502
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 266 545)	(1 002 448)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		(1 184 121)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24		
	25	(1 266 545)	(1 200 669)
	26	8 725 933	8 741 213
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	8 534 178	11 309 669
			6 431 459

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 858 083
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2	(2 048 951)(1 638 012)
Sécurité publique	3	(136 309)(78 055)
Transport	4	(6 408 884)(7 021 816)
Hygiène du milieu	5	(1 059 162)(5 497 175)
Santé et bien-être	6	()()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(104 352)()
Loisirs et culture	8	(7 901 074)(2 374 286)
Réseau d'électricité	9	()()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()()
	11	(17 658 732)(16 609 344)
Propriétés destinées à la revente		
Acquisition	12	()()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	13	(127 057)(127 057)
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	14	5 602 500
Affectations		
Activités de fonctionnement	15	1 592 085
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 130 750
Excédent de fonctionnement affecté	17	4 686 722
Réserves financières et fonds réservés	18	2 456 548
	19	9 866 105
	20	(2 317 184)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(459 101)
		(968 773)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Rémunération			
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		
Autre	2	19 624 681	20 885 013
Charges sociales			
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		
Autres	4	5 993 987	6 237 527
Biens et services			
Services obtenus d'organismes municipaux			
Compensations pour services municipaux	5		
Ententes de services			
Services de transport collectif	6		
Autres services	7	70 800	24 197
Autres biens et services	8	20 244 649	20 615 249
18 287 490			
Frais de financement			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge			
De l'organisme municipal	9	1 389 069	1 311 819
D'autres organismes municipaux	10		
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	291 900	291 524
D'autres tiers	12		
Autres frais de financement	13	817 186	31 676
22 305			
Contributions			
Organismes municipaux			
Quotes-parts	14	59 390 292	58 516 281
Transferts	15		
Autres	16		
Autres			
Transferts	17		
Autres	18	901 960	1 119 157
1 037 952			
Amortissement			
Immobilisations corporelles	19	13 727 778	13 744 342
Actifs incorporels achetés	20		
12 891 069			
Autres			
▪ Autres	21.1	1 148 331	246 515
▪ Variation Placement UMQ	21.2		476 715
▪ OMHS Désactualisation	21.3		33 631
52 716			
117 606 598	22	123 600 633	123 179 711

Note

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 14 850 886	12 468 280
Excédent de fonctionnement affecté	2 8 845 244	10 030 008
Réserves financières et fonds réservés	3 3 181 418	4 510 518
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 () ()	()
Financement des investissements en cours	5 (3 217 763)	(2 758 662)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 112 208 438	109 967 031
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8 135 868 223	134 217 175
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9 14 850 886	12 468 280
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	
	11 14 850 886	12 468 280
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
▪ Réfection chalets/bâtim munic	12.1 3 256 975	5 729 413
▪ Projets informatiques	12.2 851 786	498 160
▪ Quote-part Agglomération	12.3 805 562	805 562
▪ Impondérables	12.4 2 148 965	2 077 762
▪ Impondérables Travaux publics	12.5 876 171	116 687
▪ Entretien arbres	12.6 196 290	261 788
▪ Programme PRQ	12.7 500 000	250 000
▪ Autres	12.8 209 495	290 636
	13 8 845 244	10 030 008
Organismes contrôlés et partenariats ¹		
▪	14.1	
	15	
	16 8 845 244	10 030 008

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
■	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
■	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 746 278
Organismes contrôlés et partenariats	22	3 007 921
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 060 140
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 252 597
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	375 000
Autres		
■	30.1	
	31	3 181 418
	32	4 510 518
	3 181 418	4 510 518

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()()
Autres	37 ()()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()()
	39 ()()
Assainissement des sites contaminés	40 ()()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()()
Autres	-	()()
	43.1 ()()
	44 ()()
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()()
Autres		
	-	()()
	49.1 ()()
	50 ()()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()()
Autres		
	-	()()
	55.1 ()()
	56 ()()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
	-	()()
	61.1	
	62	
	63 ()()

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64	5 209 372
Investissements à financer	65	(8 427 135)(
	66	(3 217 763)
		(2 758 662)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	156 794 617
Propriétés destinées à la revente	68	135 586
Prêts	69	137 196
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	456 439
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	433 077
	72	157 386 642
Ajustements aux éléments d'actif	73	153 471 035
	74	157 386 642
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75	(56 047 505)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	(122 099)(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	10 991 400
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	9 273 600
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	43 504 004)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80	(45 178 204)(
	81	()()
	82	(45 178 204)(
	83	112 208 438
		109 967 031

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux est de type à prestations déterminées. La rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen moins 1,8 % de la rente payable par le Régime des rentes du Québec, pour chaque année de service reconnu avant le 1er janvier 1993. Pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 2015, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen. À compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite est égale à 2 % du salaire final moyen pour les cadres et les cols blancs, alors que pour les cols bleus, la rente pour chaque année de service reconnu est de 1,9 % du salaire de l'année indexé selon le salaire industriel moyen. Le taux d'indexation de la rente est limité à 2,5 % à compter de l'année 2022. Le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels des cinq années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire fut le plus élevé, à l'exception des années de service reconnu entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2021 des cols blancs pour lesquelles le salaire final moyen correspond à la moyenne des salaires annuels indexés des trois années consécutives de service reconnu au cours desquelles le salaire indexé fut le plus élevé. Pour le service reconnu avant le 1er janvier 2016, la rente de retraite est payable sans réduction à compter de l'âge de 60 ans. Pour le service reconnu à compter du 1er janvier 2016, la rente de retraite des participants cols blancs, cols bleus et cadres est payable sans réduction à compter de 62,5 ans, 60 ans et 62 ans, respectivement. La dernière évaluation actuarielle du Régime était au 31 décembre 2021. Finalement, depuis le 14 décembre 2021, la Ville de Dollard-des-Ormeaux parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées à l'égard des participants affectés par la rente maximale du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, soit le Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. Le Régime est non contributif.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	1 124 000
Charge de l'exercice	4	(2 538 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	2 365 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	951 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	100 643 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(100 928 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(285 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	1 236 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	951 000
Provision pour moins-value	12	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	951 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(285 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(285 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 693 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	3 569 000
	20	3 693 000
Cotisations salariales des employés	21	(1 820 000)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	18 000)
	23	1 863 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	678 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	1 785 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	17 660 000
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	18 000
Variation de la provision pour moins-value	28	597 000
Autres		
	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 541 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 234 000
Rendement espéré des actifs	32	(5 237 000)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(3 000)
Charge de l'exercice	34	2 538 000
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	5 131 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(5 237 000)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(106 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(421 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 830 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	101 154 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	93 285 000
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	285 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	7 669 000
DMERCA du nouveau volet	45	14
DMERCA de l'ancien volet	46	9
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	26
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,47 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,46 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	_____
Autres avantages sociaux futurs	54	_____

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64	()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()()

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	92	
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoue le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	
Description des régimes et autres renseignements		
	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	
Description des régimes et autres renseignements		
	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7
---	-----	---

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	23 958
		12 974
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	43 667
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	24 844
	121	68 511
		25 320
		69 045

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES			
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	95 853 732	91 312 600
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	95 853 732	91 312 600
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	5 594 797	4 585 600
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15		
Autres	16.1		
■	16.1		
Centres d'urgence 9-1-1	17		
Service de la dette	18	893 744	914 540
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	6 488 541	5 500 140
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	6 488 541	5 500 140
	27	102 342 273	96 812 740

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	
Compensations pour les terres publiques	30	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	31	
Cégeps et universités	32	
Écoles primaires et secondaires	33	1 198 980
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34	1 102 372
	35	1 198 980
		1 102 372
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	36	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	37	
Taxes d'affaires	38	
	39	
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	40	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	41	
	42	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43	
Autres	44	
	45	
	46	1 198 980
		1 102 372

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS		
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT		
Administration générale	47	425 977
Sécurité publique		
Police	48	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	49	
Autres	50	
Sécurité civile	51	
Autres	52	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	53	
Enlèvement de la neige	54	
Autres	55	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	56	
Transport adapté	57	
Transport scolaire	58	
Autres	59	
Transport aérien	60	
Transport par eau	61	
Autres	62	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	
Réseau de distribution de l'eau potable	64	
Traitement des eaux usées	65	
Réseaux d'égout	66	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	67	710 302
Matières recyclables		735 781
Collecte sélective		
Collecte et transport	68	
Tri et conditionnement	69	
Autres	70	
Autres	71	
Cours d'eau	72	
Protection de l'environnement	73	
Autres	74	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)		
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	75	
Autres	76	
Sécurité du revenu	77	
Autres	78	28 133
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	79	
Rénovation urbaine	80	
Promotion et développement économique	81	
Autres	82	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	83	20 332
Activités culturelles		
Bibliothèques	84	231 022
Autres	85	230 817
Réseau d'électricité	86	1 415 766
	87	1 356 433

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)		
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT		
Administration générale	88	
Sécurité publique		
Police	89	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	90	
Autres	91	8 287
Sécurité civile	92	
Autres	93	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	94	13 023
Enlèvement de la neige	95	
Autres	96	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	97	
Transport adapté	98	
Transport scolaire	99	
Autres	100	
Transport aérien	101	
Transport par eau	102	
Autres	103	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	
Réseau de distribution de l'eau potable	105	4 363 368
Traitement des eaux usées	106	303 181
Réseaux d'égout	107	633 077
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	108	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	109	
Tri et conditionnement	110	
Autres	111	
Autres	112	
Cours d'eau	113	
Protection de l'environnement	114	
Autres	115	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)		
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	116	
Autres	117	
Sécurité du revenu	118	
Autres	119	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	120	
Rénovation urbaine	121	
Promotion et développement économique	122	
Autres	123	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	124	
Activités culturelles		
Bibliothèques	125	
Autres	126	
Réseau d'électricité	127	
	128	316 204
		6 575 757

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)		
TRANSFERTS DE DROIT		
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129	
Péréquation	130	
Neutralité	131	
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132	
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	494 676
Fonds de développement des territoires	134	418 511
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135	
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	2 550 650
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137	778 610
Autres	138	
	139	3 045 326
TOTAL DES TRANSFERTS	140	9 129 311

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS		
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX		
Administration générale		
Greffé et application de la loi	141	
Évaluation	142	
Autres	143	
	144	
Sécurité publique		
Police	145	86 460
Sécurité incendie		99 088
Premiers répondants	146	
Autres	147	28 765
Sécurité civile	148	
Autres	149	
	150	115 225
		145 757
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	151	
Enlèvement de la neige	152	
Autres	153	
Transport collectif	154	
Autres	155	
	156	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		
l'eau potable	157	
Réseau de distribution de l'eau potable	158	
Traitement des eaux usées	159	
Réseaux d'égout	160	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	161	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	162	
Tri et conditionnement	163	
Autres	164	
Autres	165	
Cours d'eau	166	
Protection de l'environnement	167	
Autres	168	
	169	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)		
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	170	
Autres	171	
Autres	172	
	173	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	174	
Rénovation urbaine	175	
Promotion et développement économique	176	
Autres	177	
	178	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	179	
Activités culturelles		
Bibliothèques	180	
Autres	181	
	182	
Réseau d'électricité	183	
	184	115 225
		145 757

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations	Réalisations
	2024	2023
SERVICES RENDUS (suite)		
AUTRES SERVICES RENDUS		
Administration générale		
Greffé et application de la loi	185	
Évaluation	186	
Autres	187	122 717
	188	427 772
Sécurité publique		
Police	189	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	190	
Autres	191	
Sécurité civile	192	
Autres	193	
	194	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	195	
Enlèvement de la neige	196	
Autres	197	49 718
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	198	
Transport adapté	199	
Transport scolaire	200	
Autres	201	
Autres	202	
	203	49 718
		107 601
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		
l'eau potable	204	
Réseau de distribution de l'eau potable	205	
Traitement des eaux usées	206	
Réseaux d'égout	207	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	208	5 358
Matières recyclables	209	
Autres	210	
Cours d'eau	211	
Protection de l'environnement	212	
Autres	213	16 537
	214	21 895
		11 778

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)		
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)		
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	215	
Autres	216	
Sécurité du revenu	217	
Autres	218	
	219	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	220	
Rénovation urbaine	221	
Promotion et développement économique	222	
Autres	223	
	224	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	225	
Activités culturelles		
Bibliothèques	226	21 110
Autres	227	1 241 237
	228	1 262 347
Réseau d'électricité	229	
	230	1 456 677
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	1 571 902
		1 752 856

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	232	519 353	1 601 201
Droits de mutation immobilière	233	7 692 596	5 204 855
Droits sur les carrières et sablières	234		
Autres	235		
	236	8 211 949	6 806 056
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	237	669 792	599 232
REVENUS DE PLACEMENTS			
DE PORTEFEUILLE	238	1 765 761	1 697 749
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	239	948 096	868 196
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	116 018	(6 405)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243		
Contributions des promoteurs	244		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245		
Contributions des organismes municipaux	246		
Autres contributions	247	1 541 879	248 360
Redevances réglementaires	248		
Autres	249	1 686 813	542 038
	250	3 344 710	783 993
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	251		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Réalisations 2024			Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	788 913	788 913	682 580
Greffé et application de la loi	2	756 428	756 428	814 494
Gestion financière et administrative	3	5 746 800	5 746 800	5 498 154
Évaluation	4			
Gestion du personnel	5	739 194	739 194	770 110
Autres				
▪ Quote-part Agglomération	6.1	11 361 489	11 361 489	10 656 438
▪ OMHS désactualisation	6.2	52 716	52 716	
▪ Autres dépenses d'admin	6.3	41 991	761 357	863 233
	7	19 487 531	761 357	20 248 888
				19 285 009
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	8	12 916 706	301	12 917 007
Sécurité incendie				
Premiers répondants	9	236 876	236 876	
Autres	10	7 018 889	741 763	7 760 652
Sécurité civile	11	341 196	341 196	236 374
Autres	12	2 091 869	70 556	2 162 425
	13	22 605 536	812 620	23 418 156
				23 104 845
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	14	6 111 686	2 127 107	8 238 793
Enlèvement de la neige	15	4 323 649	2 127 107	6 450 756
Éclairage des rues	16	701 751	236 345	938 096
Circulation et stationnement	17	591 033	236 345	827 378
Transport collectif				
Transport en commun	18	12 575 510		12 575 510
Transport aérien	19		1 951	1 951
Transport par eau	20		1 115	1 115
Autres	21	341 196	12 852	354 048
	22	24 644 825	4 742 822	29 387 647
				28 112 784

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Réalisations 2024			Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	3 053 263	3 053 263	3 515 550
Réseau de distribution de l'eau potable	24	5 271 548	1 909 941	7 181 489
Traitement des eaux usées	25	762 511	2 238 934	3 001 445
Réseaux d'égout	26			2 763 382
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	27	3 445 340	3 445 340	1 925 239
Élimination	28	788 643	788 643	817 253
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	29	89 755	6 235	95 990
Tri et conditionnement	30	607 329		631 119
Matières organiques				
Collecte et transport	31			
Traitement	32			
Matériaux secs	33			
Autres	34			
Plan de gestion	35			
Autres	36			
Cours d'eau	37			
Protection de l'environnement	38			
Autres	39	48 742	48 742	94 550
	40	14 067 131	4 155 110	18 222 241
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Habitation				
Logement social	41	1 022 649	1 022 649	911 609
Autres	42			
Sécurité du revenu	43			
Autres	44	236 301	236 301	231 392
	45	1 258 950	1 258 950	1 143 001

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Réalisations 2024			Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 814 390	16 764	1 831 154
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	47			
Autres biens	48	633 650		633 650
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49			
Tourisme	50			
Autres	51	194 969		194 969
Autres	52			
	53	2 643 009	16 764	2 659 773
				2 637 429
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54	843 176	466 495	1 309 671
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 113 688	466 495	2 580 183
Piscines, plages et ports de plaisance	56	2 251 137	466 494	2 717 631
Parcs et terrains de jeux	57	9 084 520	885 484	9 970 004
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59			
Autres	60	1 927 544	346	1 927 890
	61	16 220 065	2 285 314	18 505 379
				16 870 414
Activités culturelles				
Centres communautaires	62	1 534 107	466 494	2 000 601
Bibliothèques	63	3 584 474	503 861	4 088 335
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64			
Autres ressources du patrimoine	65			
Autres	66	1 754 722		1 754 722
	67	6 873 303	970 355	7 843 658
	68	23 093 368	3 255 669	26 349 037
				24 360 990

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	70	1 550 655		1 550 655	1 290 180
Autres frais	71	52 688		52 688	43 245
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	72	(3 000)		(3 000)	(6 000)
Autres	73	34 676		34 676	28 305
	74	1 635 019		1 635 019	1 355 730
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75				
AMORTISSEMENT DES IMMobilisations CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHEtÉS	76	13 744 342 (13 744 342)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Dollard-des-Ormeaux | 66142 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures		
Conduites d'eau potable	1	456 441
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 603 760
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	602 721
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	2 813 493
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 556 804
Ponts, tunnels et viaducs	7	
Systèmes d'éclairage des rues	8	
Aires de stationnement	9	
Parcs et terrains de jeux	10	2 664 773
Autres infrastructures	11	519 414
Réseau d'électricité	12	
Bâtiments		
Édifices administratifs	13	1 146 925
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 821 214
Améliorations locatives	15	
Véhicules		
Véhicules de transport en commun	16	
Autres	17	412 961
Ameublement et équipement de bureau	18	328 916
Machinerie, outillage et équipement divers	19	647 347
Terrains	20	501 216
Autres	21	
	22	17 658 732
		16 609 344

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	456 441	2 603 760
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	602 721	2 813 493
Autres infrastructures	5	8 740 991	7 864 191
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	7 858 579	3 327 900
	12	17 658 732	16 609 344

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	1 252 598		192 457
Fonds d'amortissement	4			1 060 141
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 647 405	2 181 900	1 000 806
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	36 604 001	3 420 600	2 735 037
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			37 289 564
	8	43 504 004	5 602 500	3 928 300
				45 178 204
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	9 273 600	2 307 500	589 700
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			10 991 400
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13	9 273 600	2 307 500	589 700
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			10 991 400
	15	9 273 600	2 307 500	589 700
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			10 991 400
Autres	17			
	18	9 273 600	2 307 500	589 700
	19	52 777 604	7 910 000	4 518 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	52 777 604	7 910 000	4 518 000
				56 169 604

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

Administration municipale

Dette à long terme	1	56 169 604
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	8 427 135
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	
▪		

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme

Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 060 141
Débiteurs	8	10 991 400
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 621 661
Autres	11.1	
▪		

Endettement net à long terme de l'administration municipale

12	50 923 537
<hr/>	

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

Endettement net à long terme	14	50 923 537
<hr/>		

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	936 748
Autres organismes	17	8 108 000
<hr/>		

Endettement total net à long terme

18	59 968 285	
<hr/>		

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)

de moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	19	92 684 000
▪	20	
<hr/>		

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)

22	152 652 285	
<hr/>		

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)

23		
<hr/>		

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)

24		
<hr/>		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale		
Greffé et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	11 361 489
		10 656 438
Sécurité publique		
Police	4	12 916 706
Sécurité incendie	5	7 018 889
Sécurité civile	6	341 196
Autres	7	236 876
		221 532
Transport		
Réseau routier	8	1 013 442
Transport collectif	9	12 575 510
Autres	10	341 196
		378 198
Hygiène du milieu		
Eau et égout	11	6 724 026
Matières résiduelles	12	1 364 784
Cours d'eau	13	
Protection de l'environnement	14	48 742
Autres	15	
		94 550
Santé et bien-être		
Habitation	16	1 022 649
Autres	17	236 301
		231 392
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	18	
Rénovation urbaine	19	194 969
Promotion et développement économique	20	633 650
Autres	21	
		756 397
Loisirs et culture		
Activités récréatives	22	731 134
Activités culturelles	23	1 754 722
		1 749 168
Réseau d'électricité	24	
	25	58 516 281
		57 074 482

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Rémunération	1	
Charges sociales	2	
Biens et services	3	17 537 314
Frais de financement	4	121 418
Autres	5	
	6	17 658 732
		16 609 344

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹	
Cadres et contremaîtres	1	62,00	35,00	123 556,00	7 358 142	2 096 029	9 454 171
Professionnels	2						
Cols blancs	3	74,00	35,00	134 706,00	4 697 298	1 556 059	6 253 357
Cols bleus	4	125,00	36,00	221 321,00	8 283 148	2 496 733	10 779 881
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	261,00		479 583,00	20 338 588	6 148 821	26 487 409
Élus	9	9,00			546 425	88 706	635 131
	10	270,00			20 885 013	6 237 527	27 122 540

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total	
	Fonctionnement	Investissement				
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4		55 748	247 433	303 181	
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	4 450 217	13 023	10 000	875	4 474 115
	7	4 450 217	68 771	257 433	875	4 777 296

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Administration générale		
Greffé et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	123 895
	4	123 895
		58 901
Sécurité publique		
Police	5	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	6	
Autres	7	38 405
Sécurité civile	8	
Autres	9	
	10	38 405
		34 152
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	11	338 425
Enlèvement de la neige	12	338 425
Autres	13	75 206
Transport collectif	14	
Autres	15	
	16	752 056
		645 587
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	
Réseau de distribution de l'eau potable	18	245 360
TraITEMENT des eaux usées	19	
Réseaux d'égout	20	65 916
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	21	
Matières recyclables	22	
Autres	23	
Cours d'eau	24	
Protection de l'environnement	25	
Autres	26	
	27	311 276
		286 000
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	28	
Autres	29	
Sécurité du revenu	30	
Autres	31	
	32	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	33	
Rénovation urbaine	34	
Promotion et développement économique	35	
Autres	36	
	37	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	38	257 831
Activités culturelles		
Bibliothèques	39	102 593
Autres	40	48 963
	41	409 387
		331 090
Réseau d'électricité	42	
	43	1 635 019
		1 355 730

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Alex Bottausci	1.1 Maire	97 191	20 122	39 959	
M. Laurence Parent	1.2 Conseiller	28 699	14 350		
M. Errol Johnson	1.3 Conseiller	28 699	14 350		
M. Mickey Max Guttman	1.4 Conseiller	28 699	14 350		
Mme Tanya Rutman	1.5 Conseiller	28 699	14 350	3 018	3 009
M. Morris Vesely	1.6 Conseiller	28 699	14 350		
Mme Valerie Assouline	1.7 Conseiller	28 699	14 350		
M. Ryan Anthony Browstein	1.8 Conseiller	28 699	14 350	1 003	427
Mme Anastasia Assimakopoulos	1.9 Conseiller	28 699	14 350	6 020	2 538

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 _____ \$ 6 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Crédances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Crédances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

23 _____ \$

Solde cumulatif au début de l'exercice

24 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

25 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	\$
Ligne 24 : Libres	41	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ 163 750 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 4 440 366 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024
67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
 Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024
68 _____ \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD
69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
 - Dépenses relatives à l'entretien d'hiver
70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité
71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif
72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif
73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif
74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif
75 _____ \$
 - Systèmes de drainage
76 _____ \$
 - Abords de routes
77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été
78 _____ \$
 - b) Dépenses d'investissement
 - Dépenses relatives à l'entretien d'hiver
79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
80 _____ \$
 - c) Total des frais encourus admissibles
81 _____ \$
 - d) Description des dépenses d'investissement
 - Relativs à l'entretien d'hiver :
 - Relativs à l'entretien d'été :
 - e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
 - f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- | | | |
|---|----|------------|
| a) Numéro de la résolution | 82 | _____ |
| b) Date d'adoption de la résolution | 83 | _____ |
|
14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du <i>Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre</i> ? | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | |
| Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement : | | |
| a) Numéro de la résolution | 85 | 19 0336 |
| b) Date d'adoption de la résolution | 86 | 2019-03-12 |
|
15. Règlement d'application de la <i>Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens</i> (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1) | | |
| <i>Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année</i> | | |
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 87 | _____ |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) | 88 | 1 |
| <i>Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année</i> | | |
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 89 | 2 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 90 | 1 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 91 | 1 |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 92 | _____ |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 93 | _____ |
| <i>Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens</i> | | |
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) | 94 | 1 231 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 | 334 |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 96 | 1 |

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-10

Nom du signataire : Roman Beschieru

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2025-06-11

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-11 17:51

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Dollard-des-Ormeaux | 66142 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024		2023
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Fonctionnement	1	114 874 700	122 972 676
Investissement	2	1 625 000	1 858 083
	3	116 499 700	124 830 759
Charges	4	123 600 633	123 179 711
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(7 100 933)	1 651 048
Moins : revenus d'investissement	6	(1 625 000)(1 858 083)(
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(8 725 933)	(207 035)
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	13 727 778	13 744 342
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		
Remboursement de la dette à long terme	10	(3 735 300)(3 928 300)(
Affectations			
Activités d'investissement	11	()()	1 592 085)(
Excédent (déficit) accumulé	12	(1 266 545)	391 416
Autres éléments de conciliation	13		125 840
	14	8 725 933	8 741 213
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	8 534 178	6 431 459

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	16 548 368	19 830 176
Débiteurs	2	30 652 590	30 101 393
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4	4 507 962	4 224 974
Autres	5	951 000	1 124 000
	6	52 659 920	55 280 543
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	17 119 955	20 608 246
Revenus reportés	10	785 147	1 735 351
Dette à long terme	11	56 047 505	52 688 777
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13	698 744	
	14	74 651 351	75 032 374
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(21 991 431)	(19 751 831)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	156 794 617	152 900 762
Autres	17	1 065 037	1 068 244
	18	157 859 654	153 969 006
Excédent (déficit) accumulé	19	135 868 223	134 217 175

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 850 886	12 468 280
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Réfection chalets/bâtim munic	2.1	3 256 975	5 729 413
▪ Projets informatiques	2.2	851 786	498 160
▪ Quote-part Agglomération	2.3	805 562	805 562
▪ Impondérables	2.4	2 148 965	2 077 762
▪ Impondérables Travaux publics	2.5	876 171	116 687
▪ Entretien arbres	2.6	196 290	261 788
▪ Programme PRQ	2.7	500 000	250 000
▪ Autres	2.8	209 495	290 636
	3	8 845 244	10 030 008
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	1 746 278	3 007 921
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	1 060 140	1 252 597
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	375 000	250 000
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12	(3 217 763)	(2 758 662)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	112 208 438	109 967 031
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	135 868 223	134 217 175

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1 50 923 537
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2 152 652 285
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>	

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal		
Emprunts refinancés par anticipation	3	
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4 1 060 141	1 252 598
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5 37 289 564	36 604 001
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6 6 828 499	5 647 405
Dette à long terme à la charge des tiers		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7 10 991 400	9 273 600
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8	
Autres	9	
Dette en cours de refinancement / Reclassement /		
Redressement	10	
	11 56 169 604	52 777 604

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023	
	Budget	Réalisations	Réalisations
Fonctionnement			
Taxes	12 101 784 000	102 342 273	96 812 740
Compensations tenant lieu de taxes	13 1 102 370	1 198 980	1 102 372
Quotes-parts	14		
Transferts	15 4 051 930	4 461 092	2 553 554
Services rendus	16 1 104 200	1 571 902	1 752 856
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17 6 300 700	10 647 502	9 103 037
Autres	18 531 500	2 750 927	1 403 829
	19 114 874 700	122 972 676	112 728 388
Investissement			
Taxes	20		
Quotes-parts	21		
Transferts	22 1 625 000	316 204	6 575 757
Autres	23	1 541 879	248 360
	24 1 625 000	1 858 083	6 824 117
	25 116 499 700	124 830 759	119 552 505

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2024			Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	19 487 531	761 357	20 248 888	19 285 009
Sécurité publique					
Police	2	12 916 706	301	12 917 007	12 764 198
Sécurité incendie	3	7 255 765	741 763	7 997 528	8 149 066
Autres	4	2 433 065	70 556	2 503 621	2 191 581
Transport					
Réseau routier	5	11 728 119	4 726 904	16 455 023	15 963 159
Transport collectif	6	12 575 510	3 066	12 578 576	11 771 427
Autres	7	341 196	12 852	354 048	378 198
Hygiène du milieu					
Eau et égout	8	9 087 322	4 148 875	13 236 197	13 013 613
Matières résiduelles	9	4 931 067	6 235	4 937 302	4 498 647
Autres	10	48 742		48 742	94 550
Santé et bien-être	11	1 258 950		1 258 950	1 143 001
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 814 390	16 764	1 831 154	1 691 933
Promotion et développement économique	13	194 969		194 969	756 397
Autres	14	633 650		633 650	189 099
Loisirs et culture	15	23 093 368	3 255 669	26 349 037	24 360 990
Réseau d'électricité	16				
Frais de financement	17	1 635 019		1 635 019	1 355 730
Effet net des opérations de restructuration	18				
	19	109 435 369	13 744 342	123 179 711	117 606 598
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	13 744 342 (13 744 342)		
	21	123 179 711		123 179 711	117 606 598

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	1 858 083
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (17 658 732)(
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (127 057)(
Financement à long terme des activités d'investissement	4	5 602 500
Affectations		
Activités de fonctionnement	5	1 592 085
Excédent accumulé	6	8 274 020
	7	(2 317 184)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(459 101)
		(968 773)

Extrait du rapport financier, page S14